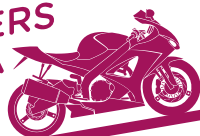


2019

MÉTIER
DE LA



MOTO

Donne
de l'élan,
à ton avenir !



ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ

Les métiers des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo

REGROUPEMENT PRÈS DE 40 MÉTIERS
LIÉS À LA VIE DU VÉHICULE,
DE SA COMMERCIALISATION À SON RECYCLAGE.



+ DE 131 700 ENTREPRISES

PRÈS DE 408 100 SALARIÉS

RÉPARTIS EN 13 DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Commerce et réparation automobile
- Commerce et réparation camion
- Commerce et réparation moto
- Commerce et réparation vélo
- Carrosserie Peinture
- Centre auto et réparation rapide
- Contrôle technique
- Démolisseurs-recycleurs
- École de conduite
- Location de véhicules
- Parcs de stationnement
- Stations de lavage
- Stations services

+ DE 58 450 JEUNES EN FORMATION

Choisir les secteurs des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo c'est :

- avoir le choix parmi de nombreux parcours de formation
- accéder à des postes techniques, de management ou d'expertise
- être accompagné dans son projet professionnel



Contactez la délégation régionale pour toutes informations
complémentaires (coordonnées au dos de ce livret).



Zoom sur la moto

UN SECTEUR POUR PASSIONNÉS

**PRÈS DE 11 170 SALARIÉS
6 571 ENTREPRISES**



Du garage motociste au réparateur rapide et accessoiriste, des entreprises qui vendent, réparent et entretiennent les scooters, motorcycles, tricycles ou quads.

**3 800 000 MOTOS
À ENTRETENIR**



FAMILLES DE MÉTIERS :



Commerce



Maintenance
Réparation



Services

**Un secteur marqué par
une diversification des véhicules
pour une adaptation à de nouveaux
modes de vie.**

DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)	5
---	---

PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION MOTO	6
---	---

Le mécanicien motocycles	8
--------------------------------	---

Le technicien de maintenance motocycles.....	9
---	---

Le réceptionnaire après-vente motocycles.....	10
--	----

PARCOURS COMMERCE / MAGASINAGE MOTO	11
--	----

Le conseiller de vente accessoires.....	12
---	----

LES MÉTIERS DES SERVICES	13
---------------------------------------	----

Les modes de formation.....	14
-----------------------------	----

La mobilité européenne.....	16
-----------------------------	----

La formation tout au long de la vie.....	17
--	----

Dic'auto.....	18
---------------	----

DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Les métiers des services de la moto sont accessibles par plusieurs parcours de formation. Ces formations sont validées par différentes certifications :

	LE DIPLOME PROFESSIONNEL (ex. BAC PRO Maintenance des véhicules option Moto)	LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (ex. CQP Technicien après-vente motocycles)
FORMATION	Associe enseignements généraux, technologiques et professionnels	Privilégie la pratique
OBJECTIF	Prépare à plusieurs métiers des services de l'automobile voire d'autres secteurs d'activités	Prépare à un métier spécifique de la branche des services de l'automobile
RECONNAISSANCE	Est reconnu dans plusieurs secteurs d'activité	Est reconnu dans les entreprises de la branche

Ces certifications, associées entre elles, constituent des parcours de formation.



Il peut exister des passerelles entre les différents secteurs (auto, moto, camion, vélo).



Pour être accompagné dans la construction de votre parcours, contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos du document).

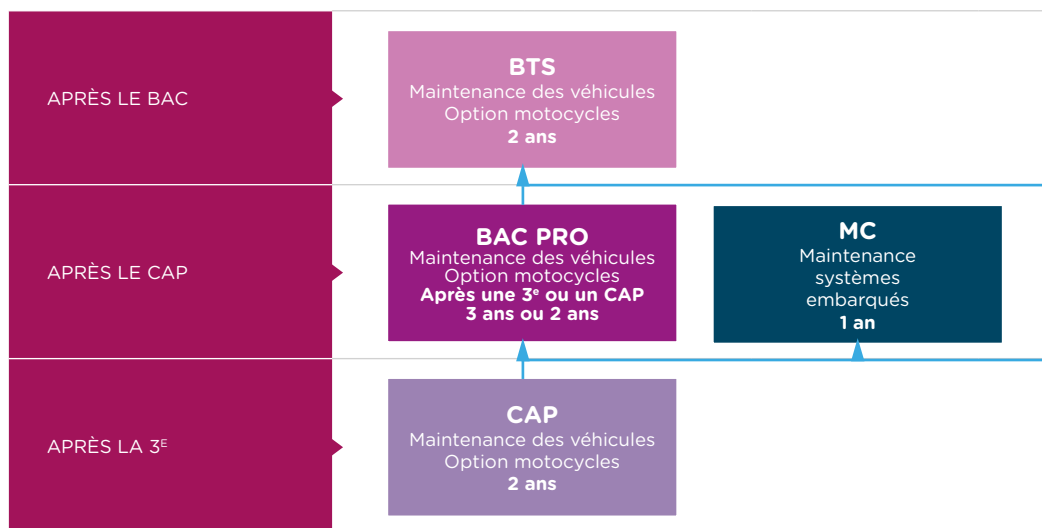


PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION MOTO

DU CAP AU BTS EN PASSANT PAR LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP), UNE FILIÈRE COMPLÈTE DE FORMATION QUI PRÉPARE AUX MÉTIERS DE LA MAINTENANCE RÉPARATION DEUX-ROUES.

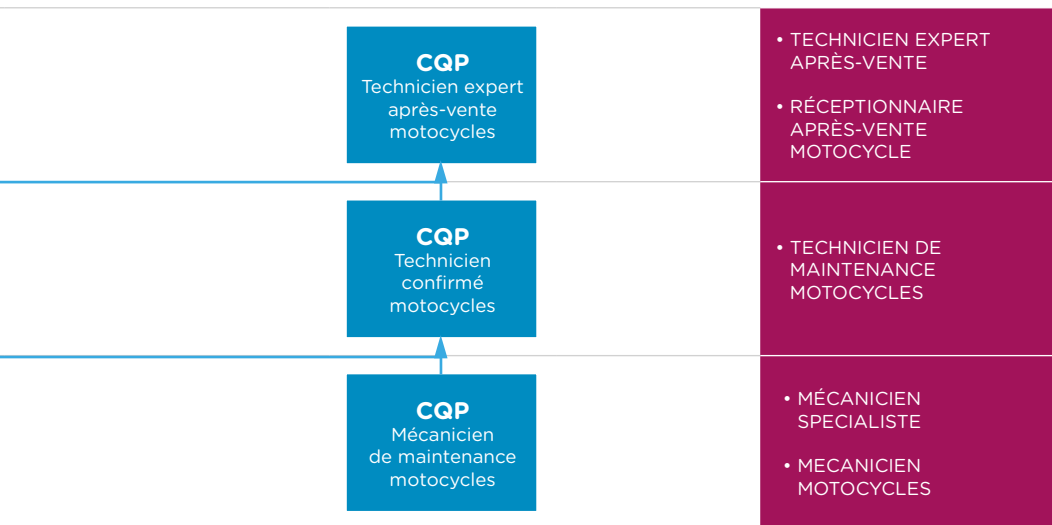


Pour connaître les certificats de qualification professionnelle (CQP) ouverts dans votre région et la durée de la formation, contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos).





EXEMPLES DE METIERS ACCESSIBLES



Zoom sur



Le mécanicien moto entretient, diagnostique les pannes et effectue les réparations sur les motos, scooters et quads.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir et conseiller le client,
- établir un diagnostic de premier niveau,
- effectuer les réparations/remplacements nécessaires,
- identifier les problèmes mécaniques/électroniques,
- effectuer les révisions régulières.



LE MÉCANICIEN MOTOCYCLES

QUELLES FORMATIONS ?

CAP

Maintenance des véhicules
Option motocycles

CQP

Mécanicien de Maintenance Motocycles

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Réceptionnaire après-vente moto
- Technicien de maintenance moto

Zoom sur



Le technicien diagnostique les pannes et effectue les réparations. Il contribue à la sécurité des motards.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- constater, analyser le client, l'accueillir et le conseiller,
- diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements,
- effectuer les révisions et réparations/remplacements des éléments défectueux,
- restituer la moto et expliquer au client les réparations effectuées.

LE TECHNICIEN DE MAINTENANCE MOTOCYCLES

QUELLES FORMATIONS ?

BAC PRO

Maintenance des véhicules
Option motocycles

CQP

Technicien confirmé motocycles

CQP

Technicien expert après-vente motocycles

BTS

Maintenance des véhicules option motocycle

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Réceptionnaire après-vente moto
- Chef d'atelier moto
- Conseiller technique moto

Zoom sur



Le réceptionnaire accueille le client, identifie ses besoins, transmet les demandes à l'atelier et explique les travaux réalisés lorsqu'il rend le véhicule.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- prospecter, accueillir, renseigner et fidéliser les clients,
- proposer des forfaits/faire de la vente additionnelle de produits et services,
- faire réaliser les opérations d'entretien ou les interventions de service rapide,
- renseigner et transmettre les fiches d'intervention au service facturation,
- assurer la préparation des devis et des encaissements,
- suivre les stocks de pièces en magasin.

RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE MOTOCYCLES

QUELLES FORMATIONS ?

CQP

Réceptionnaire après-vente

BTS

Maintenance des véhicules option motocycle

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Gestionnaire d'atelier
- Cadre technique d'atelier
- Adjoint au chef d'après-vente / responsable d'atelier



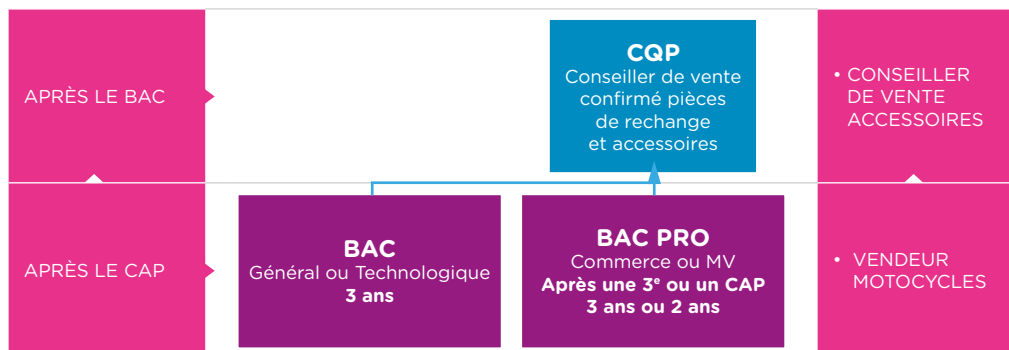
PARCOURS COMMERCE / MAGASINAGE MOTO

DU CAP AU NIVEAU BAC EN PASSANT PAR LES CQP, UNE FILIÈRE COMPLÈTE DE FORMATION QUI PRÉPARE AUX MÉTIERS DE LA VENTE.



Pour connaître les certificats de qualification professionnelle (CQP) ouverts dans votre région et la durée de la formation, contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos).

EXEMPLES DE MÉTIERS ACCESSIBLES



Zoom sur



Le conseiller de vente accessoires assure le stockage des pièces, les commercialise et apporte des conseils aux clients particuliers et professionnels.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir et conseiller le client,
- vendre les pièces de rechange et accessoires,
- informer sur l'emploi de certains produits,
- gérer les inventaires et les stocks.

CONSEILLER DE VENTE ACCESSOIRES

QUELLES FORMATIONS ?

CQP

Conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Responsable des ventes





Les métiers des services

Pour connaître les formations permettant d'accéder à ces métiers, connectez-vous sur www.metiers-moto.com

ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, ou moniteur d'auto-école, apprend la conduite et les règles de la sécurité routière aux candidats au permis. Il assure des actions de sensibilisation à la sécurité routière auprès de différents publics et dans différentes structures.

Le titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière est complété par deux certificats complémentaires de spécialisation. Ces certificats valident de nouvelles compétences dans la spécialisation « deux roues » et/ou « groupe lourd ».

Il peut évoluer vers des postes de formateur aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, coordinateur d'enseignements de la sécurité routière et de la conduite des véhicules de la catégorie « deux roues » / « groupe lourd » ou encore responsable d'unité(s) l'enseignement de la sécurité et de la conduite.

Les modes de formation

LA VOIE PROFESSIONNELLE

La voie professionnelle prépare à l'exercice d'un métier dans des conditions proches de celles de l'entreprise. Dans les services de l'automobile, près de 57 000 jeunes choisissent chaque année la voie professionnelle pour se former. Ils effectuent leur formation en alternance, sous contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, ou sous statut scolaire.

FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE

OBJECTIF : obtenir un diplôme technologique ou professionnel

LIEUX DE FORMATION : lycée professionnel et entreprise (stages)

STATUT : lycéen

COMMENT ET OÙ SE FORMER ? Un enseignement théorique et pratique est dispensé à temps plein en lycée professionnel, technique ou polyvalent. Il est complété par des périodes de stage en entreprise.

QUAND ? Dès la fin de la 3^e

DIPLÔME : du CAP au BTS

DURÉE DE LA FORMATION : de 1 à 3 ans



L'ENSEIGNEMENT EST COMPLÉTÉ PAR DES STAGES EN ENTREPRISE.

FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF : obtenir un diplôme professionnel pour entrer dans la vie active

LIEUX DE FORMATION : CFA, université et entreprise

STATUT : apprenti salarié

PUBLIC CONCERNÉ : jeunes de 16 à 25 ans (dérogation 15 ans)

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS : du CAP au diplôme d'Ingénieur

DURÉE DE LA FORMATION : de 1 à 3 ans

QUELLE RÉMUNÉRATION* ? Elle dépend de l'âge du jeune, de l'année de formation et de la qualification visée.
Elle correspond à un pourcentage du SMIC.

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE
MOINS DE 18 ANS	25 %	37 %	53 %
18/20 ANS	41 %	49 %	65 %
21 ANS ET PLUS*	53 %	61 %	78 %

* Pour les apprentis de 21 ans et plus, % du salaire minimum conventionnel quand il est plus favorable



**UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE.
IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION.**

L'APPRENTISSAGE EST LA VOIE PRIVILÉGIÉE D'ACCÈS À L'EMPLOI.

FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT

DE PROFESSIONNALISATION

OBJECTIF : obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP), un titre ou un diplôme pour entrer dans la vie active

LIEUX DE FORMATION : centre de formation, université et entreprise

STATUT : salarié en formation

PUBLIC CONCERNÉ : jeunes de 16 à 29 ans révolus, demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS : diplôme, titre ou un certificat de qualification professionnelle (CQP)

QUELLE RÉMUNÉRATION* ? Elle dépend de l'âge et correspond à un pourcentage du SMIC.

	DISPOSITION GÉNÉRALE	SI VOUS ÊTES DÉJÀ TITULAIRE D'UN DIPLÔME OU TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU IV (EX. BAC PRO)
MOINS DE 21 ANS	55 %	65 %
DE 21 À MOINS DE 26 ANS	70 %	80 %
26 ANS ET PLUS	100% du SMIC (sans être inférieur à 85 % du salaire minimum conventionnel)	



**UN TUTEUR EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE.
IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION.**

* sous réserve de l'évolution de la réglementation.

La mobilité européenne

Grâce à la coopération des établissements de formation et des entreprises, les échanges européens permettent la mobilité des personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe pour :

- se préparer à des métiers internationaux,
- enrichir ses méthodes de travail,
- développer des compétences linguistiques et sociales (maturité, autonomie).

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : POUR QUI ?

La mobilité européenne s'adresse à l'ensemble des jeunes, apprentis, en temps plein, ou en post-apprentissage, notamment aux :

- apprenants en Bac pro, BTS, licence professionnelle,
- élèves ingénieurs,
- jeunes inscrits dans des programmes « passerelle » entre deux diplômes,
- jeunes souhaitant compléter leur formation.

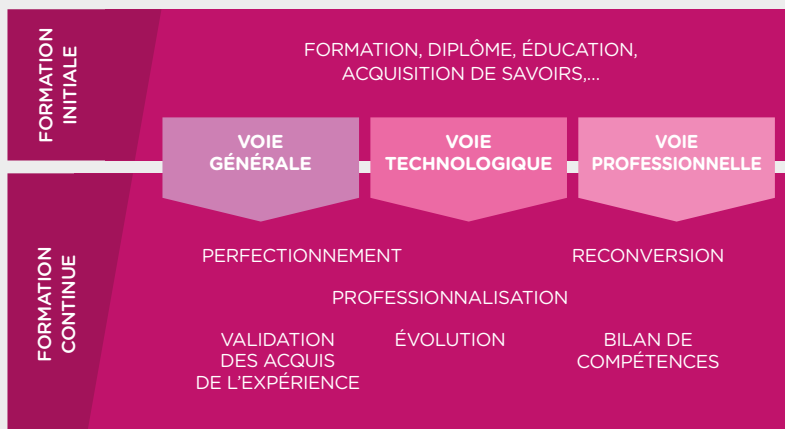
LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : COMMENT ?

Pour connaître les différents dispositifs de mobilité adressez-vous à votre organisme de formation.

La formation tout au long de la vie

Une fois dans la vie active, vous aurez la possibilité de vous former par la formation continue.

Cela permet à toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active, d'améliorer ses connaissances, ses compétences et/ou d'évoluer vers de nouvelles qualifications. Ces actions de formation sont mises en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de développement des compétences) ou à titre personnel (Compte Personnel de Formation/CPF).



Dic'auto

des diplômes, certificats et titres

LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Certifications créées par les professionnels, elle préparent à un métier pour lequel un besoin a été identifié. Dans la branche des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo, les CQP sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. À chaque moment de votre parcours professionnel, en maintenance/réparation, en carrosserie, dans le commerce ou dans les métiers des services, de nombreux métiers sont accessibles par les CQP. Découvrez l'ensemble des CQP sur le site www.metiersdelauto.com.

LES DIPLÔMES

Certifications élaborées avec les branches professionnelles et délivrées par le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Leur obtention atteste d'un niveau de connaissances et de compétences dans

une spécialité donnée.

Les diplômes sont modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. Ils sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

> CAP - Certificat d'Aptitudes Professionnelles

Diplôme préparé en général en deux ans après une 3^e. Il permet l'accès direct à des emplois tels que mécanicien ou magasinier. Certains CAP se préparent en un an à la suite d'un autre diplôme (voir parcours carrosserie-peinture).

> MC - Mention complémentaire

Diplôme qui se prépare en un an après un CAP. Il permet l'accès à une spécialisation professionnelle.

> Bac Pro - Baccalauréat professionnel

Diplôme préparé en trois ans après la classe de 3^e, ou en deux ans après un CAP. Il donne accès à des emplois de technicien, vendeur, carrossier,... Il peut permettre l'accès à un BTS ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Dic'auto

> BTS - Brevet de Technicien Supérieur

Diplôme préparé en deux ans après un Bac général, technologique ou professionnel. Il donne accès à des emplois de grande autonomie ou à responsabilité technique ou commerciale (réceptionnaire après-vente, par exemple). Il peut permettre l'accès à une licence professionnelle.

> Licence professionnelle

Diplôme universitaire préparé en un an après un BTS, un DUT ou une licence. Il donne accès, avec de l'expérience, à des postes d'encadrement.

> Diplôme d'Ingénieur

Dans la branche des services de l'automobile et de la mobilité, diplôme préparé en apprentissage en trois ans, après un BTS AVA, MCI ou un DUT Génie mécanique.

> Master

Diplôme universitaire préparé en un an après un Bac +3 ou 4. Il permet d'accéder à des fonctions managériales dans les groupes de distribution automobile.

LES TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE (TP)

Titre professionnel délivré par l'État ou un organisme privé. Ils préparent à un métier spécifique de la branche et figure dans le Répertoire National des Certifications des services de l'automobile et de la mobilité. Ils sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers.

Ils s'adressent à un public d'adultes déjà entrés dans la vie active, qu'ils soient titulaires d'un contrat de travail ou demandeurs d'emploi.

Les titres favorisent l'évolution professionnelle ou permettent un retour à l'emploi. Ils s'obtiennent au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) (ex. : Titre EPCRA commercial en automobile).





Dic'auto

...des établissements de formation

CFA - CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Établissement qui dispense aux jeunes travailleurs sous contrat d'apprentissage une formation professionnelle qui doit compléter la formation en entreprise et s'articuler avec elle. L'enjeu de l'apprentissage est d'offrir des enseignements qui correspondent aux évolutions du marché du travail et de favoriser ainsi l'insertion professionnelle.

LP - LYCÉE PROFESSIONNEL

Établissement d'enseignement secondaire préparant les élèves à acquérir un diplôme professionnel pour s'insérer dans la vie active ou poursuivre leurs études. Les enseignements technologiques et professionnels représentent une bonne partie des cours dispensés mais les enseignements généraux y occupent également une place importante.

ORGANISME DE FORMATION

Structure privée ou publique identifiée en préfecture et qui dispense un enseignement à des publics jeunes et/ou adultes, en formation initiale et/ou continue.

Dic'auto

...de la formation professionnelle

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

À partir du 1^{er} janvier 2019, le CPF est crédité en euros et non plus en heures. Les salariés à temps partiel (mi-temps minimum) ont désormais les mêmes droits que les salariés à temps plein. Enfin, une application mobile sera disponible afin de comparer l'offre, de s'inscrire et de payer en ligne.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le «plan de développement des compétences» se substitue à l'actuel «plan de formation». Les actions de développement des compétences s'organisent autour d'objectifs professionnels à atteindre (actions de formations, validation des acquis de l'expérience et bilans de compétences).

PROFESSIONNALISATION

Elle permet à l'employeur et au salarié de bâtir un parcours de formation. Elle permet au salarié d'acquérir une qualification ou de participer à une action de formation. Elle est fondée sur l'alternance.

BILAN DE COMPÉTENCES

À l'initiative du salarié, il permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel ou de formation.

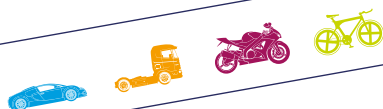
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Après trois ans d'expérience professionnelle, la VAE permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études, son statut, de demander la validation de son expérience pour obtenir une certification reconnue au plan national (diplôme, titre à finalité professionnelle ou CQP - Certificat de Qualification Professionnelle).

notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Conduis ton avenir



Retrouvez toutes les informations concernant les formations et les métiers des services de l'auto, du camion et des deux roues sur notre site internet !

www.metiers-services-auto.com

Rejoignez-nous dès maintenant sur notre page Facebook



[metiersservicesauto](https://www.facebook.com/metiersservicesauto)



DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Auvergne - Rhône-Alpes

04 72 01 43 93

lyon-clermont@anfa-auto.fr

Bourgogne - Franche-Comté

03 70 72 12 45

besancon@anfa-auto.fr

Bretagne, Pays de la Loire

02 22 74 14 80

rennes@anfa-auto.fr

Centre-Val de Loire, Normandie

02 18 84 23 63

orleans@anfa-auto.fr

Grand Est

03 55 35 10 70

metz@anfa-auto.fr

Hauts-de-France

03 62 93 02 68

carvin@anfa-auto.fr

Ile-de-France

01 81 88 13 50

guyancourt@anfa-auto.fr

Nouvelle-Aquitaine

05 56 85 44 66

bordeaux@anfa-auto.fr

Occitanie

04 34 17 08 22

montpellier@anfa-auto.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

04 86 76 15 70

marseille@anfa-auto.fr

www.metiers-moto.com